Procès-verbal Assemblée Générale

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 141

Nombre de présents : 37

Nombre de pouvoirs : 36

Total 73

« Article 9 … L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si le quart des membres adhérents est présent ou représenté »

Quorum 47

L'assemblée générale s'est tenue le 2 février 2020 à partir de 10 h 30.

Bilan d'activité : adopté à l'unanimité

Bilan financier : adopté à l'unanimité

Projet associatif : après échange avec l'AG sur le projet, il a été confié au CA d'en faire la synthèse et de l'adopter.

Budget prévisionnel : après échange avec l'AG sur le projet, il a été confié au CA d'en faire la synthèse et de l'adopter.

Élection au CA : le nombre de membres du CA doit être compris entre 8 et 12 selon les statuts de l'association. Le nombre de postes non renouvelables cette année est de 5, le nombre de postes vacants est donc compris entre 3 et 7. Il y a 4 candidates, à savoir **Claudine Evellin, Nena Garcia et Sonia Jousseaume et Magalie NERROU**.

Les quatre candidates sont élues à l'unanimité.

La composition du CA sera pour 2020 la suivante : **Frutos Arribas, René Dangin Gutierrez, Claudine Evellin, Nena Garcia, Gérard Hamon, Sonia Jousseaume, Magalie Nerrou, Ana Perucha.**

Tous les membres du CA sont membres du bureau.

Un CA suit immédiatement l'AG pour procéder aux élections aux différentes responsabilités ainsi qu'aux désignations de correspondants des commissions.